



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E132300

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2024

ÉDITÉ LE 29/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/02/2017
100 000

Raison sociale : CONFORTO

128 AVENUE CHATEAU FLEURY
26100 ROMANS SUR ISERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2009B00034

Siret : 509 882 437 00015

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 8011137

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2722367

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2722367

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 04 75 70 71 73

Portable :

Site Internet : www.conforto.fr

E-mail : info@conforto.fr

Responsabilité légale :
RITTON JACQUES PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/12/2019
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/04/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.